Aviation civile: exploitation des avions à réaction subsoniques civils, convention (abrog. directive 92 /14/CEE). Codification

2003/0207(COD) - 29/08/2003 - Document de base législatif

OBJECTIF : codification de la législation relative à la réglementation de l'exploitation des avions relevant de l'annexe 16 de la convention relative à l'aviation civile internationale, volume 1, deuxième partie, chapitre 3, deuxième édition (1988). CONTENU : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification de la directive 92/14/CEE du Conseil du 2 mars 1992 relative à la limitation de l'exploitation des avions relevant de l'annexe 16 de la convention relative à l'aviation civile internationale, volume 1, deuxième partie, chapitre 2, deuxième édition (1988). La nouvelle directive se substituera aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.